

La boîte aux lettres rurale, espèce (de service public) en danger

Florent Hayet | Etudiant a 3IS

Ulrich et Gabrielle habitent une ferme perdue dans les collines de l'Ariège. Pour éviter de se déplacer jusqu'à la boîte postale la plus proche, à 5 km, ils ont trouvé l'astuce :

« Nous accrochons une pince à linge au clapet de notre boîte aux lettres, avec le courrier à l'intérieur. C'est une sorte de code : quand le facteur passe pour sa tournée quotidienne, il sait qu'il a une lettre à ramasser. Parfois, on laisse un peu de monnaie dans la boîte et c'est lui qui pose le timbre. »

La Poste, après avoir fermé ses bureaux de poste dans les campagnes, y fait disparaître les boîtes postales. Dans certains hameaux isolés, adieu les sorties pour mettre le courrier dans la boîte jaune de la place du village.



Une poupée sur une boîte aux lettres ([Marc Lagneau/Flickr/CC](#))

« C'est la rentabilité avant tout »

Jacques Drouhin, maire de [Flagy](#) et président de l'[Association](#) des maires ruraux de Seine-et-Marne, tente de voir le bon côté des choses :

« Heureusement, il existe encore un esprit d'entraide dans les villages. Pour aller poster le courrier, on peut encore compter sur son voisin ou sur la secrétaire de mairie ! »

Mais il dénonce « une véritable dégradation du service public dans le milieu rural » :

« Mauvaise distribution du courrier, moins de boîtes aux lettres, fin des cabines téléphoniques... c'est la rentabilité avant tout. Conséquence : les habitants se retournent vers le maire qui doit trouver des solutions. »

La Poste nie vouloir supprimer les boîtes aux lettres, et parle d'un « redéploiement » :

« Nous mettons les boîtes aux lettres là où les gens en ont l'utilité. Le chiffre de 130 000 boîtes postales en France reste stable. On a environ une boîte pour 500 habitants, c'est le ratio le plus élevé d'Europe. Alors quand on constate que la boîte n'est pas suffisamment remplie, nous décidons de la supprimer. »

L'entreprise de service public explique que la décision de suppression d'une boîte se fait dans les bureaux de poste, après « plusieurs instances de concertations entre La Poste et les élus locaux ».

La Poste faut sauter les boîtes, on attend le facteur

Une affirmation contestée par plusieurs élus. A Villeneuve-le-Comte, un village de Seine-et-Marne, la boîte aux lettres a été retirée sans aucune concertation avec la commune.

Les arguments avancés au maire sont confus : d'abord, la boîte est dite en « réparation », puis, contactée par la mairie, La Poste évoque un « risque routier » à l'endroit où elle est implantée, avant d'expliquer que la boîte n'était « pas rentable ». Le courrier se conclut par une phrase digne d'une entreprise privée :

« En tant qu'entreprise responsable, La Poste se devait de maintenir une rentabilité économique afin de conserver son modèle social et la pérennité de son activité. »

Pourtant, la [loi](#) française rend obligatoire l'implantation d'une boîte aux lettres à moins de dix kilomètres de toute habitation. Les personnes âgées et à mobilité réduite seront-elles obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour poster leur déclaration d'impôts ? Au service communication de La Poste, on a une parade :

« Les habitants isolés des zones rurales pourront toujours donner leur courrier au facteur, lors de sa distribution. »

Autrement dit : si vous n'avez rien à faire de votre journée, attendez le passage du facteur...